

SOMMAIRE

Stationnement p2
Un nouveau parking
rue P. et M. Curie



Urbanisme p2
Zone Epora/Le Tissot
démolition en cours



Intercommunalité p3
Une nouvelle
balayeuse



Fleurissement p3
Concours des
maisons fleuries



**82,75 %
et 80,88 %**

Ce sont les taux de participation aux deux tours de l'élection présidentielle à Saint-Genest-Lerpt

Chronique du maire, Christian Julien



Notre ville connaît actuellement le développement de deux chantiers d'envergure : je veux parler de la place Carnot, et de la zone du Tissot.

Ces deux chantiers vont mobiliser beaucoup d'énergie, et nécessitent un effort particulier d'explication sur leur déroulement. La municipalité a pris des dispositions pour que le premier projet, celui de la place Carnot, soit acceptable, en demandant d'une part au maître d'œuvre, des inflexions en termes d'aménagement ; et d'autre part, en préparant une réglementation du stationnement en centre-ville (outre la recherche de places supplémentaires).

La volonté d'assurer la plus grande transparence, par une information conjointe municipale et métropolitaine, ainsi qu'une communication directe avec les riverains, les commerçants et les forains, constitue une priorité de la municipalité.

Nous avons résolument fait le choix de la clarté.

Sur le deuxième chantier, celui de la zone du Tissot, le même esprit de transparence a déjà prévalu, dans la décision prise d'isoler les opérations financières de ce projet, dans un budget annexe, afin que nul n'en ignore l'impact. Le temps viendra aussi, de la saisine du conseil municipal sur le choix du projet d'aménagement, et là encore, les composantes du dossier seront exposées publiquement.

Vous le constatez, la municipalité tient à ce que l'information soit la plus directe, et la plus accessible possible. En effet, il est trop souvent à regretter, qu'une déformation extérieure n'intervienne, sous la forme d'indications erronées, voire pire encore, de rumeurs totalement infondées. Nous déplorons ce type de pratiques, et nous vous invitons à être vigilants sur la nature des informations qui vous sont transmises, afin de faire la part de ce qui contribue véritablement au débat citoyen, de ce qui est la pure intention de nuire. Pour notre part, nous avons résolument fait le choix de la clarté, et nous rendons compte, à chaque fois, de notre action.

Soyez assurés, à nouveau, du respect de nos engagements, et de notre souci de travailler au bien vivre ensemble à Saint-Genest-Lerpt.

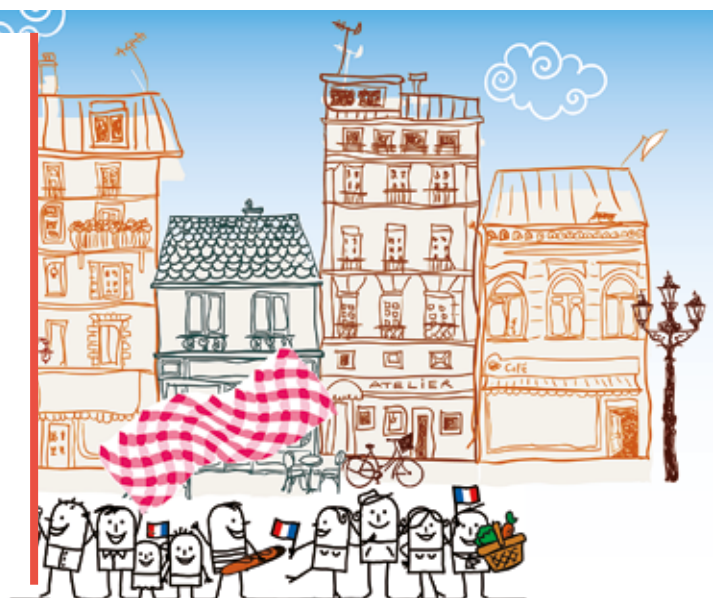
Bien fidèlement.

Zoom sur UNE VILLE POUR TOUS Pique-nique citoyen

La Ville de Saint-Genest-Lerpt donne rendez-vous à ses habitants pour la 3^e édition du pique-nique citoyen, vendredi 7 juillet, pour la « première » des Nocturnales. Début des festivités à partir de 19h30.

Ce pique-nique sera l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale ! L'apéritif est offert par la mairie, Le Centre communal d'action sociale prend en charge les boissons pour les enfants et le café. S'ensuivra à 22h la projection en plein air du film. Venez nombreux. N'hésitez pas à diffuser cette information autour de vous.

Rendez-vous à 19h30, au Rousset, avec votre pique-nique.



Aménagement d'un nouveau parking rue Pierre et Marie Curie

La ville de Saint-Genest-Lerpt vient de réaliser un nouveau parking, dans un secteur qui manquait de places de stationnement matérialisées.



C'est désormais effectif, et la mise en service de ce nouvel espace de stationnement réserve 22 places aux véhicules des riverains de ce quartier, mais aussi aux nombreux visiteurs extérieurs qui se rendent sur la zone « Vision Ouest ».

Le développement de cette zone génère des flux importants de véhicules, et même si le stationnement intégré dans cet espace est conséquent, il apparaît

que la rue du 8 mai 1945 est aussi fortement sollicitée pour du stationnement de proximité.

C'est la raison pour laquelle, la municipalité a pris l'initiative de créer un nouveau parking, et grâce à un accord avec le Conseil départemental, l'autorisation a été donnée à la ville de réaliser à ses frais, cet espace, pour permettre une meilleure organisation du

stationnement. Compte-tenu de la nature de cette autorisation, les revêtements utilisés n'ont pas de caractère définitif, dès lors que le Conseil départemental aurait à reprendre la jouissance de sa propriété.

Mais pour l'instant, c'est un véritable service qui est rendu à nos concitoyens qui peuvent l'utiliser pour stationner.

Zone EPORA-LE TISSOT, démolition en cours

Dans le cadre de la convention signée entre la ville de Saint-Genest-Lerpt et l'Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), une mission de maîtrise foncière a été confiée à ce dernier, lequel a effectué un certain nombre d'acquisitions sur la zone du Tissot.



Cet opérateur a déjà procédé, et procède actuellement à la démolition de plusieurs immeubles. La mission d'EPORA s'élargit à la dépollution, avant restitution à la commune, des tènements immobiliers de la zone.

Ce projet de longue haleine, dont la signature remonte à 2012, va se poursuivre encore quelques années, puisqu'à l'issue de la livraison des terrains, la ville lancera une procédure d'aménagement du secteur, de façon concertée et selon les prescriptions de la convention signée.

Préalablement, le conseil municipal devra valider le projet que la municipalité aura préparé, dans un esprit de valorisation de cette entrée de ville, et de recherche d'une plus-value urbaine. Les grandes orientations concerneront essentiellement le logement en accession à la propriété et à la location, la création de places de stationnement, la préservation d'espaces verts, et la présence de services à définir.



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Hommage et respect aux morts pour la patrie

La journée nationale du Souvenir en l'honneur des déportés et la commémoration du 72^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ont été célébrées comme il se doit.

Conseil municipal, anciens combattants, associations et citoyens se sont recueillis devant les monuments aux morts de la commune. Saint-Genest-Lerpt sait témoigner son attachement aux valeurs de la République en répondant toujours avec respect aux célébrations des événements qui marquent la nation. La présence de nombreux Lerptiens à ces cérémonies est un gage réel du respect dû à tous ceux qui, au prix de leur vie, ont assuré notre liberté.

Une nouvelle balayeuse roucho-lerptienne

Dans le cadre des nouvelles pratiques de mutualisation des services, et de façon innovante dans le département de la Loire, la ville de Saint-Genest-Lerpt a conclu une entente avec la ville de Roche-la-Molière, pour mettre en service commun, une balayeuse de voirie de grande capacité.

Cette initiative a été rendue possible grâce à la coopération qui existe déjà entre les deux villes, et qui sera désormais matérialisée par cette « entente », structure juridique intercommunale acceptée par les deux conseils municipaux et approuvée par les deux maires, Eric Berlivet et Christian Julien.

Six élus ont été désignés pour siéger au sein de cette entente (trois pour chacune des deux communes), chargés de son administration, et dont les décisions ne pourront être exécutoires qu'avec l'aval des deux communes.

UNE MISE EN SERVICE EN FIN D'ANNÉE

La ville de Roche-la-Molière va, dans un premier temps, piloter l'acquisition de la balayeuse, qui sera mise en service d'ici à la fin de l'année sur les deux communes, à raison de deux jours par semaine pour Saint-Genest-Lerpt, et trois jours pour la cité rouchoenne. La maintenance sera effectuée par Roche-la-Molière, et chaque commune assurera avec son propre personnel le maniement de la balayeuse.

Quant aux dispositions financières, un accord est intervenu sur une répartition



intégrant, depuis l'acquisition, l'ensemble des charges relatives à cet équipement, et Saint-Genest-Lerpt contribuera pour 40 % sur la totalité des frais.

UN BEL EXEMPLE DE MUTUALISATION

La volonté des élus a été forte, et a permis de porter ce projet pour un meilleur service à la population. C'est un réel progrès qu'effectuent les deux communes dans le sens de la propreté des voiries, en permettant l'acquisition et la mise à disposition d'un matériel performant, qu'individuellement, les deux collectivités n'auraient pas pu s'offrir. C'est, à n'en pas douter, un bel exemple de mutualisation d'un service, qui fera sans doute référence.

Maisons fleuries : Inscrivez-vous au concours !



Inscrivez-vous et tentez de remporter le 1^{er} prix dans votre catégorie.

Le concours des maisons fleuries, organisé par la commune, récompense les particuliers et professionnels qui fleurissent harmonieusement leurs cours, jardins, terrasses ou balcons et dont les compositions fleuries sont visibles depuis le domaine public. Les personnes qui souhaitent participer à ce concours ont jusqu'au 20 juin 2017 pour s'inscrire et tenter de remporter le 1^{er} prix dans les catégories : « maison avec jardin », « maison ou appartement avec balcon ou fenêtres » ou « commerces et résidences ».

Elles doivent pour cela, retirer un bulletin de participation à la Mairie. Trois plants seront offerts à toute personne inscrite. Le jury portera une attention particulière à l'originalité des compositions, à la qualité des végétaux et d'une manière générale, à la mise en valeur des lieux offerts à la vue de tous. La remise des prix aura lieu en septembre. Un voyage sera offert à tous les participants ainsi que de nombreux lots.

100% utile

PORTES OUVERTES CENTRE DE TRI DE FIRMINY

ENVIRONNEMENT Venez découvrir ce que deviennent vos déchets recyclables lors d'une visite guidée le samedi 17 juin. Parcours d'1 heure (de 9h jusqu'à 16h). Animations pour toute la famille et ateliers pédagogiques. À partir de 6 ans. Réservation obligatoire au 04 77 40 57 11.

ÉCRIVAIN PUBLIC

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES Permanence de l'écrivain public le lundi 12 juin de 15h30 à 16h30.

JUSTICE

CDAD Permanence du juriste du Conseil départemental d'accès au droit mardi 6 juin de 9h à 12h en mairie. Prendre rendez-vous auprès du service accueil en mairie. Tél. : 04 77 50 51 80.

CONCILIATION Permanence de la conciliatrice, mercredi 21 juin de 8h30 à 11h30, en mairie. Prendre rendez-vous auprès du service accueil en mairie. Tél. : 04 77 50 51 80.

COLLECTE DE TEXTILES

SOLIDARITÉ Collecte de textiles (vêtements, linge de maison, etc.) ainsi que les chaussures et les articles de maroquinerie samedi 10 juin de 8h à 12h, place de la Verchère. Merci d'apporter vos textiles dans des sacs bien attachés et pas trop lourds. Les bénéfices des collectes sont affectés au financement des programmes des partenaires de Terre des Hommes France.

DÉPLACEMENT MARCHÉ

TRAVAUX En raison des travaux de réhabilitation de la place Carnot, le marché hebdomadaire des mercredis et samedis matins sera déplacé à compter du 31 mai sur le parking qui longe la rue de la République, prolongé en tant que de besoin sur le parking Louis Thouilleux.

VISITES AUX AÎNÉS

SOLIDARITÉ Dans la perspective d'assurer un lien social pendant la période estivale, la municipalité reconduit cet été les dispositions en direction des aînés de plus de 75 ans. Deux étudiants se relaieront pour effectuer des visites à domicile du 3 au 29 juillet et du 31 juillet au 25 août. Pour bénéficier de ces visites, s'inscrire auprès de Murielle Moulard, service aide sociale. Tél. : 04 77 50 51 83.



MANIFESTATIONS

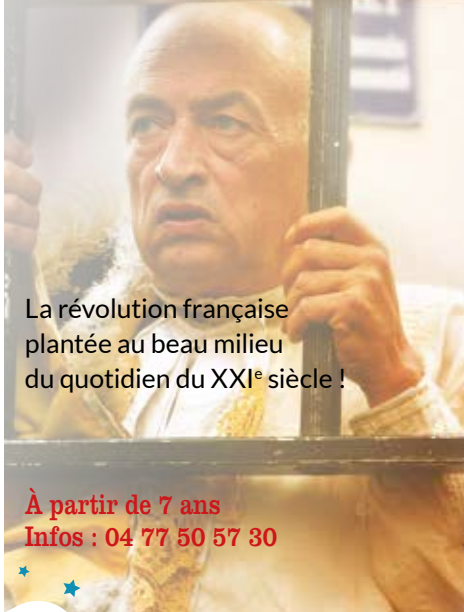
1789 secondes C^{ie} internationale Alligator

Vendredi 9 juin, 20h30

Rendez-vous

Espace André Pinatel

Théâtre de rue



La révolution française
plantée au beau milieu
du quotidien du XXI^e siècle !

À partir de 7 ans
Infos : 04 77 50 57 30



MUSIQUE

Fête de la musique

Mercredi 21 juin

Place de la Verchère

20h30 : Odlatsa (chanson française)

21h00 : La fanfare des lendemains
(fanfare Nouvelle Orléans)



Infos :
04 77 50 57 30

Concours de coinche

Samedi 3 juin, 14h

Salle Louis
Richard



Début des parties à 14h30
Tous les joueurs récompensés

Infos : 04 77 90 71 57
Comité des fêtes



MÉDIATHÈQUE

Lecture pour les enfants

Mercredi 14 juin, 14h30

Médiathèque

Thème : les contes

Pour les 4/8 ans

Entrée gratuite

Places limitées. Inscriptions
à partir du 31 mai : 04 82 24 00 28

Club de lecture

Vendredi 2 juin, 18h30

Médiathèque

Venez partager vos coups de cœur
et échanger autour de la littérature

Entrée gratuite



MUSIQUE

Concert de l'EMEA

Jeudi 1^{er} juin, 19h30

Espace André Pinatel

Concert "Musique et Images"

Entrée libre



PÉTANQUE

Concours de pétanque

Vendredi 30 juin, 17h30

Boulodrome

Infos : Association
du personnel municipal

04 77 50 57 33



Remise des récompenses aux sportifs lerptiens

Vendredi 23 juin, 18h30

Halle des sports J. Momein

Entrée libre



CONFÉRENCE UPT

Visite du musée des confluences

Samedi 17 juin, 12h30

Départ devant la Mairie

Tarif : 10 €

Infos/inscriptions : 04 77 50 57 30

